Février 2021 / N° 107

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Nos sociétés d'Etat

Celles qui coûtent et celles qui rapportent

Les projets de la SFI pour le Cameroun

Le monde rural pleure Bernard Njonga

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour
l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Imaginez la Corse...

C'est bien connu, l'Ile de Beauté a toujours rechigné à s'intégrer pleinement dans la République Française. Les Corses sont très attachés à leurs spécificités, à leur langue, à leur culture. Ils revendiquent souvent davantage d'autonomie, un assouplissement des régles nationales. Et l'Etat français, bon gré mal gré, cède de temps en temps sur quelques points. Mais jamais sur l'essentiel, quoi qu'il en coûte.

Maintenant, imaginez que des mouvements séparatises corses prennent les armes, soutenus et financés, voire dirigés, par des Corses de l'étranger.

Imaginez que ces séparatistes radicaux menacent, et parfois exécutent, des enseignants, des parents d'élèves, et même des enfants dans leur salle de classe, pour dissuader tous les autres de fréquenter l'école de la République.

Imaginez qu'ils imposent, sous peine de mort, aux commerçants de Bastia, d'Ajaccio ou de Corte, de fermer boutique.

Imaginez que lors des scrutins nationaux, des snippers tirent à vue sur les quelques électeurs téméraires qui veulent se rendre aux urnes malgré leur mot d'ordre de boycott.

Imaginez que ces séparatistes développent toute une industie de la terreur: enlèvements, demandes de rançons, exécutions de personnalités, racket, décapitation de gendarmes...

A votre avis, combien de temps faudrait-il avant que Paris envoie l'armée rétablir l'ordre, sans ménagement. La France serait-elle disposée à écouter « les appels au dialogue » avec ces criminels? Accepterait-elle que des médias, des ONG douteuses et des politiciens en mal d'effets de tribune, renversent les rôles et présentent Paris comme une dictature qui réprime de simples revendications de liberté ?

Alors, Evviva a Corsica libera ?

AU SOMMAIRE

DOSSIER

10 • Les performances des sociétés d'État au scanner - Performances. Entreprises publiques, un fardeau pour l'État

11 • 50 entreprises et établissements publics affichent une perte globale de 59,5 milliards de FCFA en 2019

11 • Constitué de 32 entreprises, le portefeuille de la Société nationale d'investissements se dégrade au fil des ans

12 • Avec une dette de 2 624 milliards de FCFA en 2017, les sociétés d'État fragilisent l'équilibre budgétaire du Cameroun

12 • Faute de trésorerie, le Matgénie, entreprise publique du BTP, peine à exécuter ses contrats

LEADER DU MOIS

33 • Bernard Njonga: le Cameroun perd un combattant pour la souveraineté alimentaire

INTERVIEW

13 • Sylvain Kakou : « Nous sommes très sélectifs en ce qui concerne les start-ups»

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**
Corrections : **Souha TOURE**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 19-22

FINANCE ..... P 24-25

AGRICULTURE ..... P 26

ENERGIES ..... P 27

TRANSPORTS ..... P 28-29

INDUSTRIE ..... P 31

TIC & TELECOM ..... P 32

LES CHIFFRES DU MOIS

8 MW

Depuis le 19 février 2021, la centrale thermique de Ngaoundéré, dans la partie septentrionale du Cameroun, débite 8 MW d'électricité injectés dans le réseau interconnecté Nord (RIN). Avec la mise en service de cette centrale, le gouvernement et l'électricien Eneo achèvent ainsi le programme de transfert de 20 MW de capacités de la centrale d'Ahala, à Yaoundé, vers la partie septentrionale du pays (12 MW installés à Garoua), en proie à des délestages du fait de la crise hydrologique dont est victime le barrage de Lagdo.

Au demeurant, si ce transfert de capacités permet de soulager des populations à la peine depuis plus de deux mois, des inquiétudes persistent sur le financement de ces centrales. En effet, selon les experts, les consommations de carburants pour la fourniture de ces 20 MW supplémentaires devraient coûter environ 2,2 milliards de FCFA chaque mois.

10%

La Cameroon Airlines Corporation (Camair Co), la compagnie aérienne publique du pays, annonce la réduction de ses tarifs de 10% sur les trois destinations de la partie septentrionale du pays (Garoua, Ngaoundéré et Maroua), au départ de Yaoundé et de Douala, les deux capitales camerounaises. À travers cette opération de charme, Camair Co devrait renforcer son positionnement sur ces lignes, qui sont son premier marché, devant Yaoundé, la capitale, et Douala, la capitale économique.

En effet, selon l'Autorité aéronautique, au cours de l'année 2016, les aéroports de Garoua et de Maroua-Salak (les statistiques de l'aéroport de Ngaoundéré n'ont pas été révélées) ont, à eux seuls, accueilli 38% des vols domestiques de Camair-Co, surclassant ainsi les deux plateformes aéroportuaires les plus importantes du pays que sont Yaoundé-Nsimalen (37%) et Douala (27%).

10 000

Le 10 février 2021, la Banque internationale pour le commerce, l'épargne et le crédit (Bicec), filiale locale du Marocain Banque centrale populaire (BCP), a signé une convention de partenariat avec le ministère camerounais des Finances. Grâce à ce partenariat, les 10 000 agents de ce département ministériel pourront bénéficier des crédits de 12 à 120 mois, à des taux préférentiels, apprend-on officiellement.

« Quand mes collaborateurs sont heureux, je suis heureux », a confié le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, après avoir signé l'accord liant les deux structures. Selon les parties, les appuis financiers octroyés par la Bicec aux employés du ministère des Finances, qui devront disposer de comptes dans les livres de cette banque, serviront à les accompagner dans l'acquisition de divers équipements, véhicules, ainsi que dans la réalisation des projets immobiliers familiaux.

9,15 millions

Selon Hootsuite et We Are Social, deux organismes disposant de plateformes de suivi des flux sur les réseaux sociaux et l'internet, le nombre d'internautes au Cameroun a atteint 9,15 millions de personnes en janvier 2021 (+2,7 millions de personnes), contre 7,8 millions en janvier 2020. Ce qui représente un taux de pénétration de 34%, contre 30% seulement en janvier 2020 et 2% il y a une décennie.

En 2016, à en croire Internet Live Stats, avec une progression du taux de pénétration de l'internet de 16,5%, le Cameroun faisait déjà partie, avec le Mali (+18,6%) et le Lesotho (+18,1%), des trois pays africains ayant connu la plus grosse avancée sur cet indicateur en un an. Cette augmentation constante du taux de pénétration de l'internet dans le pays, analysent les experts, est consécutif aux investissements réalisés depuis 10 ans, aussi bien par les pouvoirs publics que les opérateurs des télécoms.

GRÂCE À LA LEVÉE DE FONDS DE LA RÉGIONALE, LE CAMEROUN TESTE L'ACHAT DES ACTIFS EN BOURSE VIA LE MOBILE MONEY

C'est une grande première au Cameroun. Les souscripteurs à l'opération de levée de fonds lancée par l'établissement camerounais de microfinance La Régionale, sur la bourse des valeurs mobilière de l'Afrique centrale (BVMAC), basée à Douala, ont pu acheter les actions mises en vente via Orange Money, service de paiement mobile de la filiale locale de l'opérateur télécoms Orange. En donnant pour la première fois aux investisseurs du Cameroun cette possibilité, l'arrangeur a certainement voulu capitaliser sur la forte pénétration du Mobile Money au sein de la société camerounaise.

Introduit dans le pays en 2006 par les opérateurs de la téléphonie mobile, le Mobile Money est certainement le moyen de paiement électronique le plus usité dans le pays de nos jours. En effet, officiellement, Orange et MTN, les deux leaders du marché du mobile, enregistrent près de 10 millions de clients (4,5 millions pour Orange et 5 millions pour MTN) sur leurs services de paiement mobile respectifs. Selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI), les transactions via le Mobile Money au Cameroun ont culminé à 3 500 milliards de FCFA en 2017, contre 300 milliards en 2016.

Cette explosion du volume des transactions sur un an peut s'expliquer par la diversification des usages du Mobile Money dans le pays. En effet, initialement utilisé pour les paiements marchands, le Mobile Money a ensuite été adopté par le gouvernement pour le paiement de certains impôts et des frais des examens officiels.

Dans l'intervalle, presque toutes les écoles, aussi bien du public que du privé, ont adopté ce moyen de paiement pour l'acquittement des frais de scolarité.

Déploiement au Gabon

Grâce à la levée de fonds de La Régionale, ce mode de paiement a, pour la première fois, permis d'acheter les actions d'une entreprise dans le cadre d'une introduction en bourse. *« L'objectif de cette opération est de porter le capital de 8,04 milliards de FCFA entièrement libéré et validé par la Cobac [Commission bancaire de l'Afrique centrale], à plus de 15 milliards, en vue de la transformation de La Régionale en banque universelle »*, explique Charles Rollin Ombang Ekath, l'administrateur directeur général de cette structure financière.

Établissement de microfinance parmi les leaders du marché local, La Régionale a été fondée en 1993. Après le lancement de ses activités il y a 28 ans, l'entreprise a enregistré une perte sèche de plus d'un milliard de FCFA au début de l'année 1998. Ce qui a entraîné la suspension de sa direction générale. Mais, à la fin de cette année-là, cette institution de microfinance a retrouvé sa sérénité avec de nouveaux apports de capitaux de ses actionnaires.

Au 31 décembre 2020, cet établissement de microfinance affiche des fonds propres nets d'environ 10 milliards de FCFA, un résultat de 1,5 milliard de FCFA, un portefeuille de 110 000 clients à travers son réseau de 41 agences au Cameroun. Sa présence à l'international est visible au Gabon, où La Régionale dispose d'un réseau de quatre agences.

Brice R. Mbodiam

COMPLEXE SPORTIF D'OLEMBÉ : SUR LES TRACES DES PREMIERS FINANCEMENTS DE 163 MILLIARDS DE FCFA

La question de l'utilisation des 163 milliards de FCFA mobilisés pour la construction du complexe sportif d'Olembé, au nord de Yaoundé, préoccupe l'opinion publique camerounaise. Le débat a repris un nouvel élan avec la signature par le président de la République, d'un décret habilitant le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat) à formaliser avec la Standard Chartered Bank de Londres et la BPI France Export une nouvelle convention de prêt de 55,16 milliards de FCFA, pour « le financement du projet d'achèvement des travaux de construction » de la même infrastructure.
Cette décision présidentielle relance surtout les suspicions de malversations qui planent sur la construction de ce complexe sportif, dont les travaux ont débuté le 7 mars 2017. « Le niveau astronomique du montant de cette convention de crédit laisse perplexe en même temps qu'il est potentiellement porteur de forts soupçons de détournement », écrit, par exemple, le député Jean Michel Mintcheu, membre du parti d'opposition Social Democratic Front (SDF), dans un courrier adressé le 19 février au secrétaire général de la présidence de la République (SGPR), Ferdinand Ngoh Ngoh, qu'il présente comme le « président de la task force de la CAN [Coupe d'Afrique des nations] 2022 ». Ce nouvel emprunt devrait en effet porter à un peu plus de 218 milliards de FCFA le montant total des accords de financement obtenus pour ce complexe. Or son coût initial, rendu public, était de 163 milliards de FCFA. Ce budget avait déjà été bouclé à travers trois conventions de prêt signées en août 2016 avec les banques nigériane UBA (24,5 milliards) et italienne Intesa Sanpaolo (138, 538 milliards). Aidés par le silence du gouvernement, ceux qui, comme l'élu du SDF, soupçonnent des malversations financières font l'hypothèse que tous ces crédits ont déjà été consommés. Et au regard de l'état d'avancement des travaux, la rallonge budgétaire autorisée par le président de la République est « astronomique ».

Suivi financier à la peine
Après avoir consulté plusieurs notes de conjoncture de la dette publique et des documents budgétaires, on en ressort avec une certitude: le crédit de la banque UBA a été totalement débloqué. Mais des zones d'ombre demeurent sur le sort du financement obtenu de Intesa Sanpaolo. Même au ministère des Sports (Minsep), maître d'ouvrage du projet et responsable du programme « développement des infrastructures sportives », tout le monde n'y voit pas clair.
« Les acteurs de la chaîne d'élaboration des documents budgétaires du Minsep ont toujours présenté la difficulté du suivi financier des grands projets à financement extérieur (Finex) de la CAN, notamment les stades d'Olembé, de Japoma, de Roumdé-Adja de Garoua, etc. », apprend-on du rapport final de validation technique du cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023), rédigé par la cellule de l'élaboration du programme d'investissement prioritaire et des cadres des dépenses à moyen terme (CPIP-CDMT), logée au Minepat. Pour justifier cette difficulté, le document indique que ce suivi est fait par « d'autres instances », sans préciser lesquelles.
Ce que l'on sait à ce jour c'est que les financements obtenus de Intesa Sanpaolo font l'objet de deux accords de financement distincts, figurant dans la liste des 243 conventions de prêts annexée à la loi de finances 2021 : un « crédit commercial » de 27,027 milliards de FCFA et un « crédit acheteur » d'un montant de près de 111,52 milliards de FCFA. Dans ce dernier type d'accord, encore appelé « crédit export », le partenaire financier s'engage à mettre à la disposition de l'emprunteur les fonds nécessaires pour régler un fournisseur précis. Dans le cas d'espèce, Intesa Sanpaolo s'engageait à mettre à la disposition de l'État du Cameroun des fonds nécessaires pour régler Piccini, adjudicataire du marché de construction du complexe d'Olembé.

Disponibilité des crédits
En principe, la résiliation du contrat avec le constructeur italien aurait donc dû entrainer la fermeture de la ligne de « crédit acheteur » de 111,5 milliards ouverte auprès de Intesa Sanpaolo, et la suspension du décompte des décaissements.
Dans un post sur sa page Facebook, l'universitaire Eloi Cyrille Tollo, réputé proche du SGPR, laisse penser que seuls 113 milliards avaient déjà été décaissés sur l'enveloppe totale de 163 milliards au moment de l'abrogation du contrat de Piccini et la conclusion d'un nouveau marché avec le Canadien Magil.
Des faits troublent néanmoins cette affirmation. En effet, fin juillet 2019, le président du groupe italien, Makonnen Asmaron, en personne, débarque au Cameroun pour solliciter une convention de cautionnement en vue de lever auprès des banques locales un « financement supplémentaire », destiné à achever l'infrastructure alors que la date de livraison initiale (septembre 2018) était échue. Moins de deux mois plus tard, le ministre des Finances reçoit le président directeur général (PDG) de BGFIBank. Au sortir de cette audience avec Henri-Claude Oyima, Louis Paul Motaze déclare que « Piccini recevra des financements supplémentaires pour achever les travaux de construction du stade d'Olembé ».
Dans la dernière note de conjoncture de la dette publique, publiée en octobre 2020 par la Caisse autonome d'amortissement, le gestionnaire de la dette publique, on apprend d'ailleurs que le dernier décaissement de la banque Intesa Sanpaolo, impliquée dans d'autres projets, au bénéfice du Cameroun était de 13,119 milliards de FCFA et remonte aux premiers mois de 2019.
Néanmoins, fin 2020, le Parlement valide un nouveau financement de plus de 55 milliards de FCFA pour la « poursuite des travaux de construction du complexe sportif d'Olembé » contenu dans le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2021-2023 du Minsep en adoptant le projet de loi de finances 2021. C'est sur cette loi que s'appuie Paul Biya pour prendre le décret habilitant le Minepat à signer la convention de prêt. Pour 2021, la loi de finances a d'ailleurs prévu d'injecter 16 milliards de FCFA dans ce projet, soit un milliard en ressources propres et 15 milliards en ressources extérieures.

Aboudi Ottou et Dominique Mbassi

État d'avancement des travaux de construction du complexe sportif d'Olembé

(Evoqué par le Premier ministre le 25 novembre 2020 à l'Assemblée nationale)
- **Le stade principal 60 000 places (95%) ;**
- **Deux stades annexes de 1 000 places chacun (92%) ;**
- **Le centre commercial (75%) ;**
- **L'hôtel 4 étoiles de 70 chambres (55%) ;**

LES PERFORMANCES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT AU SCANNER

Performances
Entreprises publiques, un fardeau pour l'État

Au Cameroun, l'entrepreneuriat public a mal à ses performances. En effet, elle est désormais bien lointaine l'époque où les entreprises à capitaux publics dictaient leur loi dans le pays, contrôlant des pans entiers de l'économie locale. Grâce à des mastodontes comme l'Office national du cacao et du café (Oncpb), bras armé de l'État dans la filière cacao-café ; la Cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam), qui contrôlait le marché local du textile et transformait alors plus de 50% de la production cotonnière locale ; le duo Alucam-Socatral, dont les tôles recouvraient presque toutes les maisons du pays et au-delà ; ou encore la défunte Camair, dont le Boeing baptisé « Combi » portait très haut dans le ciel les couleurs du Cameroun…
C'est dans ce contexte, marqué par une splendeur certaine de l'entrepreneuriat public, que souffla le vent des privatisations à la fin des années 80. Le Cameroun n'échappera pas à ce mouvement global, prescrit par les bailleurs de fonds internationaux, pour, affirmaient-ils, alléger la gestion publique et rendre les sociétés d'État privatisées plus compétitives. Seule une poignée d'entreprises sera conservée dans le portefeuille public. 40 ans plus tard, les performances de ces dernières s'apparentent plutôt à un véritable désastre. Jadis prospères, les entreprises restées dans le giron de l'État camerounais brillent désormais par leurs « piètres résultats », constate le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport sur l'économie nationale remontant à 2018.
Par exemple, à une Cicam tout feu tout flamme, a finalement succédé une entreprise moribonde, qui ne contrôle qu'à peine 1% du marché local du textile, croule sous le poids des dettes et ne survit que grâce aux perfusions financières de l'État. Il en est de même pour Camair Co, née des cendres de la Camair, et dont les difficultés financières depuis 2011 sont aux antipodes de la splendeur affichée sa devancière pendant une bonne partie de son existence. Que dire du Matgénie, qui semble avoir été beaucoup plus prospère par le passé en louant des engins du génie civil, que de nos jours, alors que cette société d'État est depuis 2015 appelée à jouer le rôle de bras séculier de l'État dans le BTP, secteur en pleine expansion dans le pays ? Quid de Camtel, cet opérateur historique des télécoms jouissant du monopole sur la fibre optique, mais dont les performances aussi bien opérationnelles que financières sont sujettes à caution, et incitent à regretter l'époque d'Intelcam ?
En somme, au lieu de procurer des dividendes à l'État-actionnaire, nombre d'entreprises publiques au Cameroun sont devenues des espèces de parasites, qui vivent au dépend du Trésor public, dont elles menacent d'ailleurs l'équilibre en raison de leur endettement abyssal. Selon les données du ministère des Finances, tutelle financière de toutes ces entités, les subventions mises à la disposition de ces sociétés pour les maintenir en état de fonctionnement atteignent jusqu'à 1% du PIB du Cameroun chaque année. C'est ce visage peu reluisant des entreprises publiques camerounaises qui est dépeint dans la présente somme, abondamment inspirée d'un rapport bien documenté de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), un organe spécialisé du ministère des Finances.

Brice R. Mbodiam

Des entreprises et établissements publics affichent une perte globale de 59,5 milliards de FCFA en 2019

Dans son rapport sur les entreprises publiques du Cameroun en 2019, la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) révèle que les 50 entités dont les performances ont été analysées affichent un résultat net global de -59,5 milliards de FCFA. Cet indicateur se dégrade davantage par rapport à l'année 2018, au cours de laquelle les pertes de ces entreprises en fin d'exercice culminaient à seulement 56,5 milliards, contre 70 milliards de FCFA en 2017, souligne la CTR.

Les plus grosses pertes ont été enregistrées dans les secteurs combinés *« hydrocarbures, eau et électricité »* et *« industrie et commerce »*. Sur le segment « hydrocarbures, eau et électricité » (EDC, Sonatrel, Arsel, AER, CSPH, SCDP et Sonara), apprend-on, les entreprises ont enregistré une perte sèche de 96 milliards de FCFA en 2019. Cette contreperformance est portée par la Société nationale de raffinage (Sonara), que l'incendie de mai 2019 a, à ce jour, cantonné aux importations de produits pétroliers finis.

À côté de ce secteur, les entreprises et établissements publics rassemblés au sein du secteur « industrie et commerce » (Cicam, Magzi et CHC Hilton) affichent une perte cumulée de 28 milliards de FCFA en 2019, selon les pointages de la CTR. Ce secteur doit principalement sa méforme aux difficultés de la Cotonnière industrielle du Cameroun (Cicam), qui est à bout de souffle sur le marché local du textile, à cause de la concurrence des produits chinois (90% du marché) et ouest-africains (5% du marché).

En dehors de ces contreperformances, l'on note tout de même une embellie, notamment dans le secteur « santé, emploi, sécurité sociale et recherche scientifique ». Sur ce segment, le résultat net des entreprises est non seulement positif, mais aussi, et surtout le plus reluisant de tous. En effet, ce secteur enregistre un bénéfice net de 74 milliards de FCFA en 2019, en raison principalement, apprend-on, de la robustesse des performances de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le fonds de pension du Cameroun.

Constitué de 32 entreprises, le portefeuille de la Société nationale d'investissements se dégrade au fil des ans

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de la Société nationale d'investissements (SNI), le bras séculier de l'État camerounais dans l'investissement dans le secteur productif, comptait 32 entreprises, réparties dans les secteurs primaire (06), secondaire (14) et tertiaire (12). Selon la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), six de ces sociétés sont en arrêt d'activités et une en liquidation.

Du point de vue des performances, ce n'est pas la grande embellie. *« On observe une dégradation globale des performances du portefeuille de la SNI, dont le taux de rentabilité nette des sociétés s'établit à -51,05% en 2019, contre -37, 56% en 2018. Le nombre de sociétés bénéficiaires est passé de quatorze (14) en 2017, à dix (10) en 2018 et enfin à huit (8) en 2019 »*, révèle la CTR dans son rapport sur les entreprises publiques en 2019.

En clair, selon le rapport que vient de rendre public cet organe spécialisé du ministère des Finances, en l'espace de 3 ans, le nombre d'entreprises de la SNI affichant des bénéfices en fin d'exercice budgétaire a pratiquement diminué de moitié, alors que toutes les autres sont déficitaires et survivent parfois grâce aux subventions de l'État.

Au regard des résultats mitigés des investissements réalisés par ce véhicule de l'État camerounais, qui porte également les parts des nationaux dans des entreprises à capitaux mixtes et autres grands projets, il est envisagé une réorganisation de cette entreprise. L'objectif affiché est de la transformer en une véritable holding. Mais, le gouvernement peine à franchir le pas.

Avec une dette de 2 624 milliards de FCFA en 2017, les sociétés d'État fragilisent l'équilibre budgétaire du Cameroun

La dette des entreprises publiques au Cameroun constitue un point de fragilité pour le budget de l'État, apprend-on d'une analyse du profil pays de l'Agence de notation Moody's, datée du 10 octobre 2019. Le document s'appuie sur des indicateurs de 2016. Il affirme que la dette de ces entités (excepté la Société nationale de raffinage [Sonara]) représente environ 8,2% du produit intérieur brut (PIB) de cette année-là. Mais, selon des données gouvernementales, ce ratio atteint les 13,5% du PIB du pays à la fin de l'année 2017, dette de la Sonara incluse.

En effet, évaluant le volume de l'assistance à apporter aux entreprises publiques en 2019, le gouvernement camerounais chiffre la dette globale des 37 entreprises publiques ou à capitaux publics à plus de 2 624,4 milliards FCFA. La Sonara, l'entreprise publique des télécoms (Camtel) et la compagnie nationale des eaux (Camwater) constituent le trio de tête des sociétés d'État les plus endettées, avec des montants respectifs de 763,2 milliards FCFA, 554,5 milliards FCFA et 352,4 milliards FCFA à fin 2017. Les autres entreprises publiques qui bouclent ce top 5 sont Electricity Development Corporation (140,4 milliards FCFA) et la Sodecoton (113,1 milliards FCFA).

Bien au-delà de leur endettement abyssal, ce sont les difficultés rencontrées par ces entreprises pour générer des revenus suffisants au remboursement de leurs créanciers qui posent problème. La Sonara a, par exemple, bénéficié d'une part importante de l'Eurobond de 750 millions $ émis en 2015 par le gouvernement. Elle a aussi obtenu plusieurs autres lignes de crédit auprès des banques locales, avant d'être frappée par un incendie en mai 2019. Déjà structurellement déficitaire, on voit mal comment la Sonara pourrait désormais rembourser sa dette. Dans le cas Camtel, l'exposition du budget public à sa dette tient de ce qu'elle appartient à 100% à l'État, contrairement à la Sonara, dont le capital est réparti entre l'État, des entités parapubliques et le secteur privé.

Faute de trésorerie, le Matgénie, entreprise publique du BTP, peine à exécuter ses contrats

En 2019, le Parc national du matériel du génie civil (Matgénie), devenu en 2015 une entreprise publique chargée de la réalisation des prestations dans le secteur du BTP, a gagné des contrats de prestation pour un montant de 12,4 milliards de FCFA. Mais, souligne la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), dans son rapport sur les entreprises publiques, cette société d'État n'a pu réaliser *« des travaux facturables qu'à hauteur de 1,3 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 11% »*.
« Le déploiement marketing impulsé au sein de la société depuis 2018 lui a permis d'avoir un portefeuille important de commandes, qui n'arrivent pas à être exécutées en raison des difficultés de trésorerie. On peut citer des contrats de travaux d'entretien des infrastructures routières avec diverses administrations et des privés pour un montant de 15,7 milliards de FCFA, en tant que prestataire ou maître d'ouvrage dans le domaine du génie civil (81%) et des études (19%) », explique la CTR.

C'est que, la situation de cette entreprise, jadis uniquement dédiée à la location des engins du génie civil, n'est pas très reluisante depuis de nombreuses années. À en croire la CTR, en plus d'un lourd endettement, la trésorerie nette du Matgénie s'est considérablement dégradée entre 2017 et 2019, passant respectivement de -276,4 millions de FCFA en 2017, à -1,6 milliard de FCFA en 2018, pour finalement s'établir à -1,2 milliard de FCFA fin 2019.

Réduction des effectifs et cession des actifs suggérées à l'État pour sauver la Société nationale de raffinage

Dans son rapport 2019 sur les entreprises publiques, la CTR dresse un tableau alarmant de la Société nationale de raffinage (Sonara), victime d'un grave incendie fin mai 2019. À en croire cet organe de l'État, au 31 décembre 2019, cette entreprise pétrolière publique affichait une dégradation de ses fonds propres, passant de -60,3 milliards de FCFA en 2018, à -167,6 milliards de FCFA en 2019. Après avoir précisé que cette contreperformance « entretient une situation de faillite » au sens de l'Acte uniforme de l'Ohada, la CTR rappelle que les fonds propres de la Sonara sont « inférieurs à la moitié du capital social depuis 2014 ».

Mais, cette diminution progressive des fonds propres n'est pas la seule source d'inquiétude soulignée par la CTR. Cet organe spécialisé du ministère des Finances revient également sur l'endettement de la Sonara, qui, apprend-on, « demeure préoccupant ». En effet, au 31 décembre 2019, cet endettement est évalué à un peu plus de 781 milliards de FCFA, apprend-on.

Cette dette colossale comprend 196,5 milliards de FCFA de dettes financières, 491,7 milliards de FCFA de dettes à court terme, dont 351,9 milliards de FCFA de dettes fournisseurs et 139,8 milliards de FCFA de dettes bancaires. De plus, fait remarquer la CTR, les charges de personnels de cette entreprise ont absorbé 2,26% de son chiffre d'affaires en 2019.

Propositions

« Compte tenu de la situation actuelle de la Sonara, marquée par un arrêt de la production sur une durée de plus de 15 mois et d'une situation de faillite », la CTR suggère un ensemble de solutions. Il s'agit notamment de *« l'ajustement des effectifs en fonction des nouvelles activités de la Sonara, en vue de la réduction de ses charges d'exploitation ; la recapitalisation de la Sonara, à travers la cession partielle des actions de l'État à ses démembrements et/ou aux privés ; l'élaboration d'une structure des prix des produits pétroliers, qui intègre une ligne de "soutien à la raffinerie" assurant une marge minimale de 47,88 FCFA/L (déjà 26 milliards de FCFA mobilisés au 30 novembre 2020, NDLR), tous produits confondus »*.

En outre, selon l'organisme en charge de la réhabilitation des entreprises publiques, le salut de l'unique raffinerie du Cameroun passe par *« la finalisation de la restructuration de sa dette ; et l'ouverture à la BEAC nationale d'un compte spécial destiné à recevoir les recettes générées par ce poste "soutien à la raffinerie", avec pour principal objet le paiement des charges liées au remboursement des dettes contractées auprès de ses partenaires et investisseurs financiers, notamment les établissements de crédit locaux, ainsi que les fournisseurs de pétrole brut et des produits pétroliers finis »*.

En dehors de ce plan de sauvetage de la Sonara, le gouvernement camerounais ambitionne de reconstruire cette raffinerie, pour un coût estimé à 250 milliards de FCFA. Pour ce faire, l'État du Cameroun a, depuis plusieurs mois, ouvert des discussions avec des partenaires russes.

BRM

Avec seulement 85 000 logements financés en 41 ans, le modèle d'affaires du Crédit foncier est remis en cause

Entre 1977, date de sa création, et fin 2018, le Crédit foncier du Cameroun (CFC), la banque de l'habitat du pays, a apporté des concours financiers de 420 milliards de FCFA pour la réalisation de projets immobiliers dans le pays, apprend-on de source officielle. Grâce à ces crédits hypothécaires octroyés à des taux bonifiés, les bénéficiaires ont pu construire 85 000 logements et acquérir 16 342 parcelles de terrains. Sur la base de ces performances réalisées sur une période de 41 ans, la CTR conclut que les parts de marché de la banque publique de l'habitat dans le financement de l'immobilier au Cameroun « demeurent relativement faibles ».

Mais, à l'observation, cette mollesse du Crédit foncier du Cameroun dans le financement de l'habitat ne lui est pas propre. *« Dans la zone Uemoa, la Banque de l'habitat du Mali (BHM) a été absorbée par la Banque malienne de solidarité (BMS), qui n'a pas l'habitat comme cœur de métier. Celles de Côte d'Ivoire, du Burkina et du Bénin ont été vendues ou n'existent plus (privatisée en 2017, la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire a été renationalisée en 2019, NDLR). Aujourd'hui, seule la Banque de l'habitat du Sénégal s'en sort »*, confiait fin 2019 à Jeune Afrique, Modibo Cissé, ancien patron de la BHM devenu PCA de Bank of Africa Mali.

Au Cameroun, afin de rendre le Crédit foncier plus performant et efficace, la CTR recommande aux pouvoirs publics une révision du *« modèle économique du CFC, pour lui permettre, tout comme pour les autres institutions similaires des pays africains, d'accroître ses ressources et d'élargir son périmètre d'activité, pour financer en masse les logements et satisfaire une part significative des besoins »*.

Concurrence

En fait, les besoins en logements sont énormes au Cameroun, notamment dans les deux principales métropoles que sont Douala et Yaoundé. Dans ces deux villes, les propriétaires immobiliers, en invoquant la mauvaise foi de certains locataires, ont mis en place des conditions de location draconiennes. Par exemple, il est souvent imposé aux locataires de payer jusqu'à 12 mois de loyers à l'avance, avant de recevoir les clés.

Dans ce contexte, une révision du modèle d'affaires du CFC pourrait non seulement booster l'accès au foncier sécurisé, qui demeure un véritable obstacle au développement de l'immobilier au Cameroun, mais aussi et surtout contribuer à la résorption du déficit de logements estimé à environ 1,3 million d'unités, selon certains experts.

Mais, dans ce modèle d'affaires révisé, la banque de l'habitat du Cameroun devrait intégrer la concurrence des privés, qui pourrait bientôt s'intensifier, avec le concours de gros partenaires financiers tels que la SFI, filiale de la banque mondiale dédiée au financement du secteur privé.
En effet, de passage dans le pays en juillet 2019, Sergio Pimenta, le vice-président de l'institution, n'avait pas caché son intérêt pour le secteur de l'immobilier au Cameroun. *« Dans le cas du déficit des habitats, la SFI va amener avec elle des entreprises qui vont construire plus d'habitats, et des institutions financières qui vont mettre en place des plans hypothécaires pour permettre aux populations de bénéficier desdits logements »*, avait-il promis.

BRM

Les 5 des entreprises publiques qui ont généré le plus de bénéfices en 2019

« Entreprises à potentiel ». C'est par ce vocable que la CTR désigne les sociétés d'État qui « ont dégagé un résultat d'exploitation et un résultat net positif au 31 décembre 2019, avec des dividendes générés ». Sur un échantillon de 50 entreprises à capitaux publics (la Société nationale des hydrocarbures n'y figure pas), cinq sortent particulièrement du lot. En tête du classement, l'on retrouve la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Le fonds de pension du pays affiche un résultat net de 73,7 milliards de FCFA en 2019, ce qui représente plus de 75% de l'enveloppe globale de 96,5 milliards de FCFA de bénéfices réalisés la même année par les neuf entreprises « à potentiel » recensées par la CTR.

Avec un résultat net de 6,7 milliards de FCFA en 2019, la société des Aéroports du Cameroun (ADC) pointe au 2e rang. La Caisse de stabilisation des hydrocarbures (CSPH) complète le trio de tête des entreprises publiques « à potentiel », avec un bénéfice net de 5,4 milliards de FCFA en 2019.

Viennent ensuite le Port autonome de Douala (PAD), l'entreprise chargée de la gestion de la principale plateforme portuaire du pays (5,3 milliards de FCFA), et la Sodecoton, le mastodonte agro-industriel de la partie septentrionale du Cameroun. Cette entreprise à capitaux mixtes (public-privé), qui encadre plus de 250 000 producteurs, a réalisé un bénéfice net d'un peu plus de 3 milliards de FCFA en 2019, après avoir officiellement cumulé des pertes de 36 milliards de FCFA au cours du triennat 2014-2016.

Au demeurant, dans ce top 5, quatre entreprises à capitaux publics (CNPS, ADC, Sodecoton et PAD) sont également présentées comme des structures présentant un risque pour le budget de l'État, à cause d'un endettement jugé élevé (plus de 600 milliards de FCFA au total).

Pour soulager le Trésor public, le Cameroun veut orienter les sociétés d'État vers des prêts non souverains

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le gouvernement du Cameroun a inscrit des dispositions dans le document d'orientation budgétaire (DOB) allant dans le sens de la maîtrise de l'endettement généré par les établissements et entreprises publics. *« Les actions qui seront déployées au cours du triennat (2021-2023) viseront la réduction des sollicitations en direction du budget de l'État de la part de ces structures porteuses de passifs conditionnels, en les amenant à s'orienter vers les prêts non souverains des partenaires au développement ou des banques privées »*, explique le DOB. Selon ledit document, il sera surtout nécessaire d'améliorer l'information financière et de renforcer la surveillance de la gestion de ces entités, sur la base des innovations induites par la réforme en cours. Quant aux dettes existantes, dont les audits sont soit en cours, soit projetés, celles-ci seront progressivement apurées, à travers leur prise en compte dans les budgets de ces entreprises.
Le gouvernement constate que les entreprises publiques, bien qu'autonomes, sollicitent en cours d'année et de façon récurrente le budget de l'État pour des appuis ponctuels et pour des montants assez élevés sans que ceux-ci aient été prévus dans le budget initial. C'est le cas de Camair-Co, la Sonara, le Port autonome de Douala (PAD), le Port autonome de Kribi (PAK), la Sodecoton, Camtel, le postier Campost, la chaîne audiovisuelle publique CRTV, l'Imprimerie nationale, etc. Pourtant, la vocation originelle de ces entreprises est de reverser des dividendes pour financer le budget de l'État.

Sylvain Kakou

« NOUS SOMMES TRÈS SÉLECTIFS EN CE QUI CONCERNE LES START-UPS»

Dans une entrevue en fin d'année dernière avec une poignée de journalistes, triés sur le volet, le tout nouveau représentant régional du bureau Afrique centrale de la Société financière internationale (SFI), basé à Douala, est revenu sur le portefeuille de cette filiale de la banque mondiale au Cameroun. Il évoque également les initiatives en cours pour l'amélioration du climat des affaires dans le pays, et la place des start-ups dans la politique de financement de la SFI.

Propos recueillis par Aboudi Ottou et BRM

Investir au Cameroun : Peut-on avoir une idée du portefeuille de la Société financière internationale au Cameroun ?
Sylvain Kakou : Au Cameroun, la SFI ne fait pas assez. Pour comparer, en Côte d'Ivoire, par exemple, la SFI a environ un milliard de dollars d'investissements. Je viens de Haïti où on a à peine 120 millions de dollars. Au Cameroun, on ne doit pas être très loin de ce montant. Mais, avec le barrage de Nachtigal, ça devient important. Parmi les grands secteurs dans lesquels nous sommes présents, il y a l'énergie, la finance, parce que nous appuyons quelques banques. Je vous explique pourquoi on appuie les banques. Face à l'impossibilité de faire de petits projets, comme les banques et les établissements de microfinance sont mieux outillés que nous sur ce type de projet, nous avons des instruments financiers pour accompagner les banques. Au Cameroun, le portefeuille de la SFI est ce qu'il est parce qu'il n'y a pas assez d'opportunités pour nous d'aller en direct. L'autre réalité est que notre coût de transaction est élevé.

IC : Quelle place la SFI accorde-t-elle aux start-ups dans sa stratégie de financements des projets ?
SK : Nous sommes très sélectifs en ce qui concerne les start-ups, parce qu'il y en a une multitude. Mais, en plus des banques et des structures de microfinance, nous finançons des entreprises de private-equity, afin que celles-ci participent au financement des PME et des start-ups. Nous n'avons pas de cas au Cameroun, mais nous en avons eu à Haïti, par exemple, où nous avons soutenu une structure de private equity afin que celle-ci intervienne pour le capital-risque dans des start-ups. Nous avons de l'appétit pour les fintechs, mais nous ne faisons même pas 10 fintechs par an. S'il y en a au Came-

« Au Cameroun, le portefeuille de la SFI est ce qu'il est parce qu'il n'y a pas assez d'opportunités pour nous d'aller en direct »

roun qui ont des propositions intéressantes, peut-être qu'on essayera avec une ou deux, parce que nos équipes sont prêtes.
Notre management a décidé que nous devons faire plus d'efforts dans les pays difficiles ou fragiles. Au lieu d'attendre que l'on nous apporte des projets, il faut aussi que nous poussions certaines initiatives de projets à aller vers l'investissement dans 2 ou 3 ans. Pour cela, on a créé des plateformes dans les secteurs de la manufacture, de l'agribusiness, des infrastructures, des services, et des services financiers. Pour les start-ups, quand on reçoit un dossier, il y a des collègues avec lesquels on parle pour savoir si le projet est intéressant et s'il peut être développé. Mais comme je l'ai dit, c'est très sélectif.

IC : En 2019, lors de son passage au Cameroun, le Vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Sergio Pimenta, avait annoncé une étude visant à comprendre les raisons pour lesquelles le pays, qui a un énorme potentiel agricole, est plutôt un gros importateur de denrées alimentaires. L'idée derrière cette étude étant de construire une dynamique d'investissement dans l'agro-alimentaire. Où en est ce projet ?
SK : Effectivement l'équipe est venue, mais l'étude ne se déroule pas en une seule phase. Il est question de comprendre si dans le cadre de la diversification, il y a une ou deux chaînes de valeurs qui méritent d'être développées à travers des investissements. Ces investissements peuvent être

soit du type PPP (partenariat public-privé), soit de type privé totalement. L'objectif est de valoriser un ou deux sous-secteurs de l'agriculture pour réduire la facture des importations. Je vais vous prendre un exemple pour mieux illustrer cela. Je viens de Haïti où on fait beaucoup dans l'habillement. Cela découle de la volonté de l'État qui a mis en place des zones franches où des manufacturiers et industriels venus du Sri Lanka, du Bangladesh et n'importe où dans le monde se sont installés. Des locaux ont également investi. La production est exportée vers des marchés comme les États-Unis, la France, le Canada...

Il y a donc eu un engouement pour les investisseurs pour Haïti, et la SFI est intervenue. Nous avons aujourd'hui trois ou quatre investissements dans la zone. Il y en a un qui, depuis 2003, a développé près de 14 000 emplois. Ce secteur à Haïti emploie 56 000 personnes et rapporte à ce pays environ un milliard de dollars en devises par an. Le PIB de Haïti c'est 8 milliards de dollars. Voilà un secteur qui, à lui tout seul, rapporte 1/8e de ce que Haïti vaut en termes de PIB.

Pour ce qui est du Cameroun, je n'ai pas lu les conclusions de l'étude que vous avez évoquée, donc je ne peux pas m'avancer sur des secteurs ou sous-secteurs précis. Par contre, je sais que la mission est venue pour réaliser cette étude et qu'il y a un suivi. Le Covid-19 a certainement freiné l'avancée, mais je peux vous garantir qu'aucun projet n'est sorti de cette première visite. C'est un processus qui est en cours. Au Tchad, nous avons la même approche pour le secteur de l'élevage. Le pays a 121 millions de têtes de bétail. Mais, c'est de l'élevage de transhumance, qui n'est pas modernisé.

IC : Par le passé, la SFI a soutenu le Cameroon Business Forum (CBF), la plateforme de discussion entre le secteur public et le secteur privé. Ce soutien est-il toujours effectif ?

SK : Avec la fin du projet Investment Climate, le soutien financier du CBF a été clôturé. Cependant, à travers la plateforme régionale Cemac Invest Climate, nous continuons à soutenir le gouvernement camerounais en conseillant le groupe de travail basé dans les services du Premier ministre, sur les prochaines étapes visant à améliorer l'environnement des affaires dans le pays. Il y a eu un certain nombre d'interactions entre nos collègues et les homologues du gouvernement sur ces questions, et nous comptons poursuivre ces efforts dans le cadre de notre nouvelle approche stratégique.

Portefeuille d'investissement de la SFI au Cameroun (en millions de dollars)

Clients	Secteurs	Portefeuille global	Portefeuille actif
Nachtigal	Infrastructure	261,8	88,4
KPDC	Infrastructure	20,0	20,0
DPDC	Infrastructure	6,6	6,6
BICEC Agri RSF	Marchés des capitaux	4,5	0,9
Advans Camroun	Marchés des capitaux	1,2	1,2
EB ACCION CMR	Marchés des capitaux	0,5	0,5
SGC Agri RSF	Marchés des capitaux	0,2	0,1
Afriland First Bank	Financement du commerce	0,0	0,0
TOTAL		294,8	117,7

Source SFI

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun annonce la construction d'un 2e pont de près de 60 milliards de FCFA sur la Dibamba

Après le 2e pont sur le fleuve Wouri, dans la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, le ministère des Travaux publics peaufine actuellement un projet de construction d'un second pont sur le fleuve Dibamba, apprend-on de documents officiels consultés par Investir au Cameroun.
Bien que les caractéristiques de cette infrastructure ne soient pas révélées, l'on sait tout de même, de bonnes sources, qu'elle coûtera 58,8 milliards de FCFA. Les financements devraient être mis à disposition par Standard Chartered Bank Londres, apprend-on. Le 2e pont sur la Dibamba sera construit par la société canadienne Magil, dans le prolongement des travaux d'aménagement de la pénétrante Est de la ville de Douala.
Aussi bien l'élargissement de la chaussée à l'entrée de la capitale économique camerounaise (pénétrante Est) que la construction d'un second pont sur la Dibamba, vont contribuer à la fluidification de la circulation des passagers partant de Yaoundé, la capitale, ou d'Edéa et Kribi, cité balnéaire qui abrite un port en eau profonde.
Ces travaux d'infrastructure permettront également de desservir le tout nouveau stade de Japoma, de même qu'ils faciliteront le transport des marchandises sur les corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui, sur lesquels transitent respectivement 340 et 55 milliards de FCFA de marchandises tchadiennes et centrafricaines chaque année, selon la douane camerounaise.

Le Cameroun multiplie les plateformes pour faciliter l'immatriculation des agents publics dans le fichier du fisc

Les agents publics camerounais ont désormais une plateforme supplémentaire pour obtenir en ligne leur attestation d'immatriculation aux impôts, techniquement appelée *« numéro d'identifiant unique »* (NIU), apprend-on d'un communiqué signé, le 22 février, par le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze. *« Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la politique de simplification des procédures engagée par son département ministériel et en raison de nombreuses sollicitations de la plateforme de la direction générale des Impôts (DGI), l'attestation d'immatriculation est désormais disponible grâce à l'application ebulletin »*, écrit Louis Paul Motaze.
Le Minfi explique qu'à la faveur de cette application, il est désormais possible, aussi bien pour les agents publics que pour les banques de consulter ou d'imprimer ce document à partir d'une connexion internet sur ordinateur, tablette, téléphone… *« L'extension de cette réforme du site de la DGI au site du ebulletin vise à mettre les usagers à l'abri des déplacements onéreux vers les différents centres des impôts de la République, en rendant plus fluide l'obtention de ladite attestation, mais également à donner la possibilité aux banques d'en éditer pour leurs clients »*, affirme Louis Paul Motaze.
Pour contraindre les contribuables à s'inscrire au registre des impôts, et par conséquent à s'acquitter de leurs obligations fiscales, l'État du Cameroun a introduit dans sa loi de finances 2020, l'obligation pour tous de produire un numéro d'identifiant unique attribué par la direction générale des impôts pour certaines pour bénéficier de certains services: ouverture d'un compte auprès des établissements de crédit et de microfinance ; souscription de tout type de contrat d'assurance ; signature des contrats de branchement ou d'abonnement aux réseaux d'eau ou d'électricité ; l'immatriculation foncière et l'agrément à une profession réglementée (notaire, avocat, huissier de justice…).
Désormais donc, si une banque ou une institution de microfinance, par exemple, ouvre un compte à une organisation ou un individu non inscrit au registre des impôts, le fisc lui inflige une amende de 5 millions de FCFA.

Première phase de l'autoroute Yaoundé-Douala : les prestataires cumulent 33 milliards de FCFA d'impayés

À l'occasion de la revue des chantiers d'infrastructures routières en cours d'exécution au Cameroun, les prestataires du chantier de la première phase de l'autoroute Yaoundé-Douala (60 km) ont informé le ministère des Travaux publics (Mintp), le 22 février à Yaoundé, qu'ils cumulent en tout 33,39 milliards de FCFA d'impayés. Ce qui pourrait impacter l'avancée des travaux sur site.

Dans le détail, le constructeur China First Highway Engineering Company Ltd (CFHEC) réclame un montant de 32, 45 milliards de FCFA. La mission de contrôle constituée du groupement SCET Tunisie/Louis Berger réclame 865,9 millions de FCFA. Et le Laboratoire national du génie civil (Labogénie), lui, revendique 71,3 millions de FCFA.

En réponse, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a rassuré que les paiements seront effectués pour que le chantier déjà réalisé à 96%, soit livré au plus tard le 31 décembre 2021. *« Pour le paiement, on va très rapidement, dès la fin de nos travaux, en début de semaine, animer les concertations avec les guichets de paiement. À votre tour, vous devez nous communiquer vos attentes. Le secrétaire général [du Mintp] vous saisira pour avoir votre plan d'engagement »*, a déclaré le membre du gouvernement.

Aussi, apprend-on du Mintp, un total de 243,9 milliards a déjà été payé aux prestataires. CFHEC a déjà perçu en tout 238,19 milliards. Le groupement SCET Tunisie-Louis Berger a reçu 4,66 milliards. Et le Labogenie, 1,11 milliard de FCFA.

L'autoroute Yaoundé-Douala vise à construire un réseau routier moderne d'environ 215 km entre les deux plus importantes villes du pays que sont : Yaoundé et Douala. Le coût prévisionnel des travaux de la première phase varie de 284 (hors taxes) et de 338,7 milliards FCFA (toutes taxes comprises). La phase 1 de cette autoroute permettra de construire sur environ 60 kilomètres, une autoroute de 2 x 2 voies extensibles à 3 voies, du point kilométrique 0 à l'échangeur de Bibodi.

Pour la 2e phase de l'autoroute (136 km) reliant Yaoundé et Douala, les deux villes les plus importantes du Cameroun, le coût est estimé par le Mintp à 812,8 milliards de FCFA (hors taxes).

Selon la Banque mondiale, le coût de cette autoroute est trop élevé en comparaison avec d'autres projets africains de même acabit. Dans un rapport publié en 2018, l'institution financière internationale révèle que l'autoroute Yaoundé-Douala atteindra au final un coût de 11 millions USD (près de 6,5 milliards de FCFA) par kilomètre alors qu'il est de 3,5 millions USD (environ 2 milliards de FCFA) en Côte d'Ivoire et 3 millions USD (près de 1,7 milliard de FCFA) au Maroc.

L'UE menace les produits halieutiques camerounais d'embargo pour des failles dans la lutte contre la pêche illicite

La commission européenne vient d'adresser « un carton jaune » à l'Etat du Cameroun, en raison de l'identification de lacunes dans le respect des normes établies par le droit international de la mer, ce qui développe les activités de pêche illicite, non déclarée et non règlementée (INN en anglais), apprend-on dans un communiqué officiel. Ce « carton jaune », souligne l'UE, *« est un avertissement qui laisse au Cameroun la possibilité de réagir et de prendre des mesures pour remédier à la situation dans un délai raisonnable »*.

« La pêche illicite, non déclarée et non réglementée, constitue l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur l'exploitation durable de la mer, représentant un danger majeur pour le milieu marin, la durabilité des stocks halieutiques et la biodiversité marine. Il est regrettable que le Cameroun n'ait pas été en mesure de garantir un contrôle adéquat des activités de pêche exercées sous son pavillon. La Commission est disposée à travailler et à coopérer avec le Cameroun pour mettre en œuvre les réformes nécessaires », déclare Virginijus Sinkevicius, commissaire européen chargé de l'environnement, des océans et de la pêche.

Concrètement, il est reproché au Cameroun quatre principaux griefs. D'abord, le pays n'inclut pas dans ses procédures d'enregistrement des navires, l'historique de ces embarquements. Cette lacune, apprend-on, a permis que des bâtiments de pêche listés comme faisant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée soient enregistrés au Cameroun et battent pavillon camerounais. Ensuite, poursuit la commission européenne, le cadre juridique au Cameroun semble obsolète et ne contient pas les dispositions nécessaires pour assurer un contrôle approprié des navires de pêche battant pavillon camerounais, conformément aux obligations internationales. Par ailleurs, l'UE reproche au Cameroun de n'avoir pas démontré une volonté suffisante à coopérer avec la Commission dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Enfin, indique la commission : *« le Cameroun a également immatriculé de nombreux navires de pêche sous son pavillon au cours des derniers mois (y compris les navires inscrits sur la liste INN), ce qui soulève de sérieuses préoccupations quant à la capacité du Cameroun à contrôler et surveiller efficacement les activités de sa flotte, en particulier son segment opérant en dehors des eaux du Cameroun et ceux qui se sont déjà livrés à des activités de pêche illégales »*.

Embargo

De sources officielles, l'avertissement infligé au Cameroun est consécutif à l'insuffisance des progrès réalisés par le pays dans ce domaine, ainsi qu'un certain manque de coopération au terme des *« échanges informels »* engagés entre le Cameroun et l'UE depuis 2019. *« La Commission évaluera les progrès accomplis pour remédier aux lacunes identifiées dans les six prochains mois »*, souligne le communiqué de l'UE.

Si au terme de cette période de sursis, *« le pays ne remplit pas ses obligations en vertu du droit international et ne prend pas de mesures correctives, la Commission peut envisager de procéder à son identification (carton rouge) et à son inscription, ce qui implique des mesures prévues par le règlement INN»*, apprend-on. Ces mesures, selon le règlement du 29 septembre 2008 *«établissant un système communautaire destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée »*, vont de l'interdiction des importations des produits halieutiques provenant des pays sanctionnés, jusqu'à l'interdiction temporaire ou permanente de bénéficier de subventions ou d'un soutien des pays de l'UE.

L'impact de ces sanctions sur le Cameroun reste pour l'instant à démontrer. Le pays n'est pas un grand exportateur de poisson vers le marché européen. Pour certains experts, il faut, en réalité, voir derrière la démarche de l'UE une bataille avec la Chine pour le contrôle des ressources halieutiques du Cameroun. En effet, face au désintérêt des investisseurs locaux, la pêche industrielle au Cameroun (et même artisanale) est abandonnée aux ressortissants étrangers notamment chinois, qui écument les eaux nationales et à l'étranger, pour alimenter des circuits d'exportation bien entretenus. Alors que le Cameroun, lui, perd des devises pour plus de 100 milliards de FCFA chaque année, pour approvisionner le pays en poissons congelés, selon les estimations officielles.

Un financement de 88,8 milliards de FCFA pour finaliser les travaux de réhabilitation de la pénétrante Est de Douala

Le chef de l'État camerounais, Paul Biya, vient d'habiliter le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, à signer pour le compte du Cameroun, une convention de crédit d'un montant de 88,8 milliards de FCFA, avec Standard Chartered Bank Londres et UK Export Finance (Ukef).
Ce financement, précise le décret présidentiel rendu public à cet effet, servira à la réalisation de la phase 2 du projet de réhabilitation de la pénétrante Est de la ville de Douala. Ces travaux consistent en la poursuite de l'élargissement de la chaussée à l'entrée de la capitale économique camerounaise, avec pour conséquence la fluidification de la circulation pour les passagers partant de Yaoundé, la capitale, ou d'Edéa et Kribi.
En plus de permettre également la desserte du tout nouveau stade de Japoma, la pénétrante Est de Douala est un chaînon des corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui, sur lesquels transitent respectivement 340 et 55 milliards de FCFA de marchandises tchadiennes et centrafricaines chaque année, selon la douane camerounaise.

Le Port autonome de Kribi lance la sélection des solutions informatiques en vue devenir un « port intelligent »

En vue de devenir un *« Smart Port (port intelligent) »*, la direction générale du Port autonome de Kribi (PAK) vient organise un hacknathon en mars 2021. Cet évènement, explique le PAK, consiste en la sélection des meilleures solutions informatiques opérationnelles proposées pas les équipes en compétition et correspondantes aux problèmes ou thématiques identifiés et posés par le PAK en rapport avec le développement du port.
« Fort de sa vision de se positionner comme un Smart Port, le PAK place au cœur de ses préoccupations, l'espoir que tous les partenaires, clients, préposés, administrations techniques, usagers, ou toutes autres parties prenantes, puissent bénéficier, dans le cadre de leurs opérations, des services qui leur sont fournis sur la place portuaire de Kribi », explique l'autorité portuaire.
La participation à l'évènement est gratuite et réservée aux équipes composées de personnes physiques majeures au moment de l'inscription au hackathon. La limite d'âge est fixée à 35 ans. Les livrables sont régis par les dispositions de *« licence Libre »*. Il s'agit d'un contrat de concession de droit de propriété intellectuelle permettant gracieusement au licencié de copier, modifier et distribuer le livrable, dans le monde entier, pour toute la durée des droits, sur tout support et pour tout type d'exploitation selon les modalités fixées par la licence.
Mis en service en mars 2018, le port en eau profonde de Kribi, qui revendique le plus grand tirant d'eau sur la côte ouest-africaine (16 mètres), dispose actuellement de deux terminaux. Un terminal à conteneurs de 350 mètres de long, opéré par le consortium Bolloré-CHEC-CMA CGM et un terminal polyvalent, géré par International Container Termi¬nal Services, Inc. (ICTSI). Avec les solutions qui lui seront proposées lors du Hackathon, l'autorité portuaire veut donc désormais donner une dimension intelligente à la place portuaire, notamment au niveau de l'automatisation et l'informatisation de plusieurs services.

BGFIBANK CAMEROUN AUX CÔTÉS D'ENEO
POUR LA TRANSFORMATION DU SERVICE ÉLECTRIQUE

Le Groupe BGFIBank et sa filiale BGFIBank Cameroun confirment leur volonté d'accompagner le secteur de l'électricité au Cameroun et dans la Sous-Région par la levée de financement dans l'objectif de soutenir les investissements dans le secteur énergétique. C'est ainsi qu'à la demande de BGFIBank Cameroun, le Groupe BGFIBank vient d'approuver l'octroi d'un financement de 23 milliards FCFA à ENEO Cameroun, dans le cadre de la levée de 100 milliards de francs CFA à des fins d'accélération de la transformation du service électrique au Cameroun.

Avec un taux de participation de 23% de l'enveloppe globale à l'issue du closing financier, BGFIBank se hisse en tête du pool bancaire d'ENEO Cameroun, et vient ainsi réaffirmer sa position de leader.

Abakal MAHAMAT, l'Administrateur Directeur Général de BGFIBank Cameroun explique le leadership pris par l'entité qu'il dirige sur le prêt de 100 milliards de FCFA accordé à ENEO, le distributeur d'énergie au Cameroun : « Le Groupe BGFIBank, première institution financière d'Afrique Centrale, présent dans 11 pays, intervient depuis cinq décennies dans l'accompagnement et le financement de projets d'infrastructures dans de nombreux secteurs d'activité à travers le continent, notamment ceux à fort impact tels que l'énergie, l'eau, le logement, le bâtiment, les industries, la santé et l'éducation. Ces investissements permettent aujourd'hui au Groupe de jouer un rôle de premier plan tant dans l'atteinte de l'Objectif 10 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine - des infrastructures de classe mondiale quadrillant l'Afrique - que des Objectifs du développement durable (ODD). Plus de 80 % des ODD dépendent en effet, sous une forme ou une autre, du développement des infrastructures.

De plus, la relation privilégiée entre BGFIBank et ENEO Cameroun ne date pas d'aujourd'hui, car nous sommes conscients du rôle central que joue cette entreprise dans la dynamique de l'économie camerounaise. Notre participation au CAPEX s'inscrit donc dans une logique d'accompagnement sur la durée.

Bien au-delà des financements, il s'agit d'un partenariat stratégique qui s'étend notamment à la fourniture de services à valeur ajoutée tels que l'installation sur site de système de compensation électronique des chèques, les paiements marchands, les coffres forts intelligents, les produits d'approvisionnement de compte à distance etc.

Les problématiques liées à la fourniture de l'énergie électrique et de la fiabilité de l'approvisionnement constituent des obstacles majeurs à la croissance économique, raison pour laquelle le secteur de l'électricité représente l'un des piliers majeurs du Projet de Stratégie Nationale de Développement du Cameroun. Il s'agit donc ici d'une contribution directe de BGFIBank Cameroun à l'amélioration des conditions de vie et de travail de différents acteurs économiques, à la création de nouvelles opportunités de développement d'activités génératrices de revenus, ainsi qu'au renforcement de notre engagement aux côtés du gouvernement pour œuvrer au développement socio-économique du pays ».

En 10 ans de présence au Cameroun, BGFIBank s'est illustrée par des réalisations majeures dans les infrastructures sociales, l'énergie et l'industrie, dont le montant cumulé à date atteint désormais les 200 milliards de FCFA. »

A PROPOS DE BGFIBANK CAMEROUN

BGFIBank

Créée en 2011, BGFIBank Cameroun est l'une des onze filiales du Groupe BGFIBank, premier groupe financier de la zone CEMAC. Première banque certifiée ISO 9000-2001 de l'Afrique Centrale, BGFIBank Cameroun compte plus de 200 collaborateurs déployés à travers le territoire national. Son ambition est d'intégrer le top 5 des banques au Cameroun à l'horizon 2023.

Pipeline Tchad-Cameroun : Yaoundé serait prêt à débourser 150 milliards de FCFA pour racheter des actifs tchadiens

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) du Cameroun aurait fait une offre de 150 milliards de FCFA pour la reprise d'une partie des 21% de participation que détient la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) sur le pipeline pétrolier Tchad-Cameroun, apprend-on d'Africa Intelligence, édition du 24 février 2021.
Selon le confidentiel, cette offre, intervenue en janvier, est contenue dans une correspondance adressée à la SHT par Galileo Negoce & Conseil, une structure tchadienne qui conseille la SHT dans le cadre de cette transaction évoquée pour la première fois en 2018, au moyen d'échanges épistolaires entre Adolphe Moudiki, l'administrateur directeur général de la SNH, et Béchir Madet, alors ministre tchadien de l'Énergie.
Ce projet, bien que non encore confirmé par les parties, est en cohérence avec les objectifs du Cameroun visant à accroître ces dernières années ses gains sur cette infrastructure majoritairement située sur son territoire. Il serait revenu sur la table des discussions en raison des défis économiques que traverse le Tchad. Le pays doit en effet continuer de rembourser la dette due à ses créanciers privés internationaux, notamment Glencore. Il est d'ailleurs l'un des premiers à avoir sollicité le moratoire sur la dette mise en place par le G20, pour aider les pays en développement confrontés aux conséquences de la pandémie du Covid-19.

Enjeux géostratégiques

La conclusion de ce deal devrait permettre au pays de Paul Biya, qui a déjà obtenu la revalorisation puis l'actualisation tous les 5 ans du droit de transit du brut tchadien sur son territoire, d'augmenter ses actifs sur cette infrastructure de transport des produits pétroliers.
Mais l'opportunité économique d'un tel investissement peut être questionnée au regard de l'incertitude qui pèse sur les cours du pétrole.
D'ailleurs, le 10 mars 2020, la plateforme Business Wire a révélé que la société japonaise, Osaka Matsui Management, spécialisée dans la gestion d'actifs et le conseil en investissements, travaille sur la vente des actifs des firmes pétrolières Exxon-Mobil et Petronas sur le pipeline Tchad-Cameroun.
Pour comprendre l'intérêt de Yaoundé, il faut intégrer les enjeux géopolitiques de ce dossier. Dans sa partie septentrionale, le Cameroun est frontalier au Nigéria, au Tchad, et à la République centrafricaine.
Des crises en RCA et Boko Haram au Nigéria créent une instabilité difficile à contenir. Si le Tchad était déstabilisé, la région perdrait un important pivot de stabilité dans la zone. Par le passé, Yaoundé a d'ailleurs souvent volé au secours de N'Djamena.

Droit de transit

Long de plus de 1000 km, l'oléoduc Tchad-Cameroun est opérationnel depuis 2003. Cette infrastructure permet d'exporter chaque année près de 40 millions de barils de pétrole produits dans les champs pétroliers du Tchad par des sociétés telles que la China National Petroleum Corporation (CNPC), Exxon Mobil ou Petronas.
Ce pipeline a été financé par la Banque mondiale et un consortium de firmes pétrolières constitué par Exxon-Mobil, Petronas et Chevron-Texaco (qui a revendu ses actifs au Tchad en 2014). Trois ans seulement après sa mise en service, et grâce à l'embellie des cours mondiaux du pétrole de cette époque, l'investissement d'environ 2300 milliards de FCFA réalisé sur le pipeline Tchad-Cameroun avait déjà été amorti, selon les experts.

Le Cameroun veut être éligible au guichet « PRA » de la Banque mondiale d'un montant de 361 milliards de FCFA

Le ministre en charge de l'Économie (Minepat), Alamine Ousmane Mey, a procédé ce 23 février à Yaoundé, au lancement des consultations en vue de préparer l'éligibilité du Cameroun au nouveau guichet *« Allocation pour la Prévention et la Résilience »* (PRA) de la Banque mondiale, d'un montant de 669 millions de dollars, soit près de 361 milliards de FCFA.
C'est que pour bénéficier de l'appui du guichet PRA, a expliqué le Minepat, le pays doit d'abord élaborer *« une stratégie forte et inclusive qui prend en compte les points de vue sectoriels et territoriaux, ainsi que tous les défis, les solutions adéquates et ciblées »*. C'est l'enjeu des consultations lancées ce 23 février et qui se poursuivront dans les chefs-lieux des dix régions du Cameroun au cours des deux prochaines semaines grâce à l'expertise du Cabinet Agora, consultant de la Banque mondiale.
Pour le membre du gouvernement, le Cameroun, de par les multiples défis (notamment la crise socio-politique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, Boko Haram à l'Extrême-Nord et l'afflux des réfugiés dans la région de l'Est), est un candidat idoine pour bénéficier de ce nouveau financement de la Banque mondiale.
Le PRA est donc destiné à répondre aux besoins des pays où il existe un risque d'escalade dans la fragilité ou vers un conflit de haute intensité, ou encore vers des cas de violence comme c'est notamment le cas au Cameroun.
Des pays africains comme le Burkina Faso ont reçu en décembre 2020, une allocation pour la prévention et la résilience d'un montant de 700 millions de dollars sur les trois prochaines années, afin de soutenir le pays dans ses initiatives de traitement des risques et aggravation de la violence.
L'accès du Burkina Faso au PRA permettra de soutenir sa stratégie de prévention de l'escalade des violences, notamment par une action plus appuyée des opérations de la Banque mondiale en faveur des personnes vulnérables, des régions en conflit, sous pression et par le traitement en profondeur des facteurs de conflits.

En 2020, le Cameroun a recouvré 12 milliards de FCFA de salaires et pensions virés dans les comptes des décédés

En dressant le bilan de l'année 2020, la direction générale du budget (DGB) du ministère des Finances a révélé que grâce à l'opération d'assainissement du fichier solde l'État engagé en 2018, le trésor public a recouvré auprès de banques et des microfinances 12,2 milliards de FCFA de salaires et pensions virés dans les comptes des décédés.
Ce montant de 12,2 milliards de FCFA ne représente que 42,6% du montant à recouvrer au titre des salaires et pensions virés dans les comptes des décédés. Car, fin janvier 2020, le secrétaire général du ministère des Finances, Gilbert Didier Edoa, avait révélé lors de la conférence annuelle de l'ensemble des services de ce département ministériel que, *« L'audit des comptes des décédés dans les banques et les microfinances a permis d'identifier une somme de 21,8 milliards de FCFA virés après le décès »*. À la DGB, des sources renseignées indiquent que le recouvrement va néanmoins se poursuivre en cet exercice 2021.
Le recouvrement de ces ressources intervient à la suite de la suppression de 10 000 agents publics fictifs sur le fichier solde de l'État pour une économie budgétaire annuelle d'environ 30 milliards de FCFA en 2019. À l'époque, la masse salariale tournait autour de pratiquement 1000 milliards FCFA pour environ 310 000 employés publics. Grâce à l'opération de comptage physique du personnel de l'État (Coppe) lancé en avril 2018, la fonction publique camerounaise a pu identifier et expurger du fichier solde de l'État, des agents publics y émargeant irrégulièrement, du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré.
Selon la DGB, l'opération d'assainissement du fichier des ayants droit et des bénéficiaires des pensions d'invalidité a également permis de faire des économies de plus de 10 milliards par an.

AGRICULTURE

Martin Mindjos Momeny est le nouveau président de la Chambre d'agriculture, des pêches, d'élevage et des forêts

Le 24 février 2021, le chef de l'État camerounais, Paul Biya, a signé un décret nommant Martin Mindjos Momeny au poste de président de la Chambre d'agriculture, des pêches, d'élevage et des forêts (Capef). Il remplace à ce poste Joseph Roland Matta, décédé le 23 septembre 2020, après avoir passé à peine quatre mois à la tête de cette chambre consulaire.
Ingénieur agronome à la base, Martin Mindjos était jusqu'à sa nomination directeur des études, des programmes et de la coopération au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader). Il avait rejoint son administration d'origine en 2017, après un passage au ministère des Mines, de l'Industrie et de Développement technologique (Minmidt), en qualité de directeur de l'industrie.
Entre autres missions à la tête de la Capef, il revient désormais à ce haut fonctionnaire de promouvoir l'agriculture, les pêches, l'élevage et les forêts, et de défendre les intérêts de ces filières auprès des autorités publiques.
Sur sa table, Mindjos Momeny trouvera surtout le projet de création d'une micro-banque dédiée au financement de l'agriculture, initié par l'un de ses prédécesseurs, Janvier Mongui Sossomba, décédé le 19 mai 2018. Lancée en février 2016, la collecte de fonds visant à mettre en place cette structure avait déjà permis de mobiliser environ 2 milliards de FCFA, avait indiqué le président de la Capef en mai 2016. Depuis lors, les informations n'ont plus filtré sur ce projet.

Légère remontée des prix bord champ du cacao camerounais, à la veille de la reprise des pluies

Ce 24 février 2021, le prix du kilogramme de cacao dans les bassins de production du Cameroun se négocie entre 1000 et 1050 FCFA, selon la Système d'information des filières (SIF), un mécanisme géré par l'Office national du cacao et du café (ONCC). Il permet d'informer les producteurs en temps réel sur les tendances du marché, à l'effet de doper leurs capacités de négociation face aux acheteurs.
Ces prix bord champ sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués depuis le début du mois de février courant, et qui se situaient à un minimum de 925 FCFA le kilogramme, et 1000 FCFA au plus. Cette légère hausse du prix du kilogramme de fèves survient à la veille de la reprise des pluies, attendues autour du 15 mars 2021.
Le retour des pluies se caractérise généralement par la baisse des prix du cacao, en raison des difficultés d'accès aux bassins de production, qui induisent souvent une hausse des coûts des transports. Mais, ces dernières années, cette réalité est démentie au Cameroun, où l'arrivée de nouveaux broyeurs dans la filière cacao a provoqué une augmentation de la demande de fèves, ce qui permet de maintenir des prix autour de 1000 FCFA en toute saison.

Office céréalier : plus de 4 milliards de FCFA pour lutter contre la famine dans le Septentrion en 2021

L'Office céréalier, entreprise publique chargée de lutter contre la famine dans les trois régions septentrionales du Cameroun, où le climat est rude et la consommation des céréales une véritable habitude alimentaire, annonce qu'il a adopté un projet de performances assorti d'un budget de 4,3 milliards de FCFA, pour le compte de l'exercice 2021.
L'implémentation de ce projet de performances est le tout premier challenge de l'équipe dirigeante nommée le 5 novembre 2020 par le chef de l'État, Paul Biya, après plus de 20 ans de statu quo à la tête de cette entreprise publique.
L'adoption de ce projet de performances survient surtout dans un contexte marqué par le spectre de la famine, qui plane notamment sur la région de l'Extrême-Nord. En effet, de sources officielles, les éléphants en divagation dans certains départements de cette région ont détruit plus de 240 hectares de champs de céréales au cours des derniers mois.
Pour rappel, l'office céréalier, sorte de centrale d'achat des céréales, a pour rôle de faire des provisions au travers des achats dans les bassins de production. Ces produits sont ensuite remis sur le marché à des prix abordables en période de soudure ou de pénurie.

ENERGIES

La mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou (1,4 MW), dans la partie septentrionale du Cameroun, sera livrée en juin 2021

Dans un document officiel rendu public le 22 février 2021, la société IED Invest Cameroun, producteur indépendant d'électricité, annonce qu'elle livrera finalement la mini-centrale hydro-électrique de Mbakaou, dans la région de l'Adamaoua, au mois de juin 2021. La livraison de cette infrastructure était attendue au courant de l'année 2020, selon les prévisions initiales.

Dotée d'une capacité de 1,4 MW extensible à 2,8 MW, la mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou permettra d'alimenter huit villages de la partie septentrionale du Cameroun, grâce à un réseau moyen et basse tensions construit sur environ 40 KM, souligne IED Invest.

Investissement d'un montant de 4,5 milliards de FCFA, cette infrastructure connectera au réseau électrique national environ 1900 nouvelles personnes, dès la première année, selon les données de l'Agence de l'électrification rurale (AER). Par ailleurs, cette centrale hydroélectrique induira des économies substantielles pour Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, qui alimentait jusqu'ici au thermique certaines localités de cette partie du pays.

« Pour le concessionnaire Eneo, il y aura une réduction des coûts de production puisque les groupes ne fonctionneront que pendant les heures de pointe. Sur cette base, et sans prendre en compte l'augmentation des prix du carburant ni de l'indexation tarifaire qui ne manqueront pas de se produire pendant 20 ans d'exploitation de la PCH (petite centrale hydroélectrique, NDLR), les bénéfices annuels s'élèveront à 275 millions FCFA à la première année (pour les ventes de 3,4 GWh par an) et grimperont jusqu'à 430 millions de FCFA en fin de période, soit en cumul un bénéfice de 7,8 milliards de FCFA sur les 20 ans », explique le directeur général de l'Agence de l'électrification rurale (AER), Moussa Ousmanou.

TRANSPORTS

La signature d'un accord aérien entre le Cameroun et l'Algérie devrait accélérer la desserte du pays par Air Algérie

Le ministre camerounais des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibéhé, et l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Bedjaoui Merzak, ont signé ce 24 février 2021 à Yaoundé, un accord bilatéral relatif aux services aériens, a-t-on appris de sources officielles.

Destiné à promouvoir le tourisme et booster les échanges commerciaux entre les deux pays, cet accord aérien devrait accélérer l'arrivée dans le ciel camerounais de la compagnie Air Algérie. En effet, depuis le début de l'année 2019, l'Autorité aéronautique a annoncé que cette compagnie aérienne sollicite le ciel camerounais. Pour ce faire, avait précisé cette structure étatique, Air Algérie avait dûment introduit une demande auprès du Comité en charge de l'approbation des programmes des services aériens internationaux réguliers exploités par les compagnies aériennes desservant le Cameroun.

À ce propos, le journal en ligne Air Journal avait d'ailleurs révélé quelques détails du déploiement de cette compagnie aérienne au Cameroun. Il était question, avait révélé le journal, d'ouvrir une escale à Douala, avec trois vols hebdomadaires au départ de l'aéroport d'Alger-Houari Boumediene, grâce à un Boeing 737-800 pouvant accueillir 48 passagers en classe *« affaires »* et 114 en *« économie »*.

L'arrivée dans le ciel camerounais d'Air Algérie devrait multiplier l'intérêt que les opérateurs économiques algériens manifestent pour le Cameroun depuis 2018. En effet, le 5 décembre 2018, à Alger, la capitale algérienne, a eu lieu une journée d'information sur les opportunités d'affaires, de partenariats et d'exportation vers le Cameroun et les pays de l'Afrique centrale.

« Nous nous sommes déplacés, ces dernières années, dans de nombreux pays africains pour prospecter les marchés [...] Les opérateurs algériens ont à présent une vision claire sur les besoins de ces marchés et le niveau de compétitivité des entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères déjà présentes sur le marché [...] Le Cameroun est une porte ouverte vers la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui est un groupement économique très important avec 120 millions de consommateurs, ce qui représente un énorme potentiel pour nous », avait à cette occasion déclaré Hocine Boubtina, le secrétaire général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

« Il y a effectivement des produits finis algériens qui peuvent être écoulés sur le marché camerounais, notamment les produits agroalimentaires et l'électroménager, qui sont compétitifs ; comme il y a des produits camerounais qui peuvent être exportés vers l'Algérie, notamment les produits agricoles et le bois », avait ajouté le premier conseiller de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Dairou Bouba, qui avait pris part à cette journée d'information.

Air Sénégal lancera la desserte de Douala, la capitale économique camerounaise, dès le 29 mars 2021

Air Sénégal, la compagnie aérienne publique sénégalaise, lancera trois nouvelles lignes sur le continent africain au mois de mars 2021. Selon le Camerounais Ernest Dikoum, directeur commercial et du marketing de cette compagnie aérienne, après l'ouverture de la ligne Dakar-Lyon le 28 mars, Air Sénégal ouvrira les escales de Douala, Cotonou et Libreville dès le 29 mars 2021.

Ernest Dikoum vient ainsi, avec Air Sénégal, attaquer un marché camerounais du transport aérien qu'il connaît bien, pour avoir été le directeur général de la compagnie aérienne publique camerounaise, Camair Co. Nommé à ce poste le 22 août 2016, il avait été limogé le 27 mai 2019, alors qu'il conduisait avec un certain succès le redressement de cette entreprise publique, en proie à des difficultés financières depuis le lancement de ses activités en 2011.

Au demeurant, l'arrivée d'Air Sénégal est sans conséquence pour la compagnie publique camerounaise, actuellement cantonnée sur le marché domestique, sur lequel elle règne de façon monopolistique. La compagnie sénégalaise vient plutôt doper la concurrence avec Air France et autres Ethiopian Airlines et Royal Air Maroc, qui sont parmi les plus visibles dans le ciel camerounais.

Le Cameroun suspend le GPS sur les camions de marchandises à destination de la RCA et annule les frais de stationnement

Le ministre camerounais des Transports, Jean Ernest Ngalle Bibéhé Massena, et son homologue centrafricain, Arnaud Abazene Djoubaye, viennent de présider à Yaoundé, la capitale du pays, une réunion de concertation regroupant des autorités et transporteurs camerounais et centrafricains, opérant sur le corridor Douala-Bangui.
Au terme de cette rencontre, souligne le ministère camerounais des Transports, les parties ont convenu de la suspension de la pose des GPS sur les camions transportant des marchandises à destination de la RCA, en raison du nombre important de véhicules qui attend actuellement de recevoir cet équipement au port de Douala. Cette longue file d'attente est consécutive aux perturbations créées à la frontière avec le Cameroun, depuis décembre 2020, par des rebelles centrafricains.
En plus de la suspension de la pose des GPS, équipement permettant de s'assurer que les marchandises déclarées en transit sur le territoire camerounais et donc exonérées de droits de douane, ne sont pas reversées sur le marché par des opérateurs économiques véreux, la rencontre entre autorités et transporteurs centrafricains a débouché sur deux autres décisions majeures.
Il s'agit, apprend-on, de l'annulation des frais de stationnement (pénalité pour occupation de l'espace portuaire au-delà des jours de franchise) et de surestarie (pénalité sur détention du conteneur sur un terminal au-delà des délais de franchise) pour toutes les marchandises à destination de la RCA.
Par ailleurs, le ministre centrafricain des Transports et de l'Aviation civile a rassuré les transporteurs camerounais de la revalorisation des tarifs à 3,3 millions de FCFA par camion, ainsi que la sécurisation du corridor, avec escorte des camions à partir de la ville frontalière de Garoua-Boulaï.

En attente depuis près 8 ans, Turkish Airlines renouvelle sa demande de faire de Maroua son hub sous régional

Près de 8 ans plus tard, le Cameroun et la Turquie reparlent de l'ambition de la compagnie aérienne Turkish Airlines de faire de Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord du pays, son hub national.
En effet, le sujet a été évoqué au cours d'une audience tenue le 17 février à Yaoundé entre le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe, et l'ambassadrice de la République de Turquie en fin de séjour au Cameroun, Ayse Sarac. « En plus de la desserte de Yaoundé et Douala, la compagnie Turkish Airlines ambitionne de faire de Maroua, son hub sous régional. D'ailleurs, une demande avait été formulée par ladite compagnie dans ce sens, et ce à l'occasion de l'engagement de nombreux projets par les hommes d'affaires turcs en mission de prospection à Maroua en 2013 », renseigne le ministère des Transports.
En guise de réponse, le ministre camerounais des Transports a rassuré l'ambassadrice *« de la disponibilité de son département ministériel à œuvrer avec son successeur pour continuer à développer plusieurs domaines de coopération technique entre le Cameroun et la Turquie dans le secteur des transports »*. En d'autres termes, la question reste donc à l'étude. Sans plus de détails.
La partie turque ne cible pas Maroua par le fait du hasard. Cette ville septentrionale est en effet stratégique en ce sens que c'est une sorte de carrefour pour les compagnies aériennes qui desservent, via le Cameroun, les pays sahéliens comme le Tchad, le Mali, le Soudan, la Libye ou encore le Niger.
Le renouvellement de Turkish Airlines intervient dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus. Une crise sanitaire oblige plusieurs compagnies aériennes à réduire leurs mouvements en attendant le retour à la normalisation.

10è Edition !

LA VITRINE DU CAMEROUN
SAGO
SALON DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Du **18** au **24** Juillet **2021**
Palais des Sports de Yaoundé

Thème :
Du DSCE à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Quelles perspectives pour le Cameroun ?

Conférences en Direct | Exposition | Rencontres | Ateliers | Promotions

Le Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) est la **première plateforme** dédiée à la vulgarisation des politiques publiques sectorielles au Cameroun et en Afrique. Il mobilise comme exposants chaque année des centaines d'organisations publiques, privées et des partenaires au développement du Cameroun. Avec sa couverture médiatique à portée Internationale, profitez de **6 jours** de l'événement pour toucher plus de **25 millions de personnes**.
Inscrivez-vous MAINTENANT !

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au
Tél. : +237 242 666 044 / 242 607 849 | **Mobile :** +237 677 886 322 / 655 698 885
E-mail : mcommunicateur@yahoo.fr | **Site web :** www.sago.cm

Mon Communicateur
Le pilote de notoriété

Les prix des biens industriels produits au Cameroun en légère hausse, au 3e trimestre 2020

L'Institut national de la statistique (INS) vient de publier sa note sur l'Indice des prix de la production industrielle (IPPI) au cours du 3e trimestre 2020. Cette note décrit l'évolution globale des prix en mettant en exergue les branches d'activité qui y ont contribué de manière significative.
Il apparaît dans cette note d'analyse qu'au cours de la période sous revue, l'activité industrielle a dans l'ensemble enregistré une très faible hausse des prix (0,7 %) en référence au second trimestre. « Ainsi, l'augmentation des prix observée dans les industries de fabrication de meubles (4,3 %), les industries de travail du bois et de fabrication d'articles en bois (3 %), les industries extractives (1,7 %) et les industries environnementales (1,3%) a été annihilée par la forte baisse enregistrée dans la raffinerie (-11,7 %) », explique l'INS.
L'IPPI, selon l'INS, permet de mesurer l'évolution des prix des transactions de biens industriels produits à l'intérieur du territoire économique du Cameroun. Il s'agit des prix départ usine payés aux producteurs, hors taxes et subventions, et hors marge de transport.
L'échantillon de l'IPPI objet de cette note d'analyse est constitué de 103 entreprises couvrant 328 produits-entreprise, 177 gammes, 48 classes d'activité, 38 groupes et 24 divisions. L'échantillon couvre l'ensemble des entreprises du secteur industriel et a été sélectionné de manière à couvrir environ 80% de du chiffre d'affaires de chaque division.

Après Atlantic Cocoa, l'Ivoirien Kone Dossongui va construire une cimenterie d'un million de tonnes au Cameroun

Le Port autonome de Kribi (PAK), entreprise publique qui gère la plateforme portuaire éponyme, dans la région du Sud du Cameroun, a mis à la disposition de Atlantic Group du milliardaire ivoirien Kone Dossongui, un terrain de 10 hectares dans la zone industrialo-portuaire de Kribi. Au cours des prochains mois, les travaux de construction de la cimenterie de la société Atlantic Cement, d'une capacité de production d'un million de tonnes par an, vont démarrer sur cet espace. Toutes les autorisations nécessaires pour l'implémentation de ce projet industriel ont d'ores et déjà été obtenues, apprend-on.
De bonnes sources, cette nouvelle cimenterie devrait être la réplique de l'usine de la Société de ciment de Côte d'Ivoire, contrôlée à 100% par M. Dossongui. Inaugurée le 28 janvier 2021 dans la zone industrielle PK 24 Akoupé-Zeudji (Abidjan), cette cimenterie a coûté 60 milliards de FCFA, selon le ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba.
Atlantic Cement sera le 2e investissement dans l'industrie de Atlantic Group au Cameroun, après Atlantic Cocoa. Il s'agit d'une unité de transformation de fèves de cacao d'une capacité de 48000 tonnes extensibles à 64000 tonnes, qui a été discrètement mise en service dans la zone industrielle du port de Kribi en 2020, et dont les premières exportations ont eu lieu le 12 décembre 2020.
L'arrivée de Atlantic Cement va davantage durcir la concurrence sur le marché local du ciment, où cinq opérateurs rivalisent déjà d'offres. Il s'agit de Cimencam (2,2 millions de tonnes), filiale locale du groupe Lafarge-Holcim-Maroc Afrique (LHMA); du Nigérian Dangote (1,5 million de tonnes); du Turc Eren Holding, qui contrôle le capital de Medcem Cameroun (600000 tonnes); du Marocain Cimaf (500000 tonnes en cours d'extension), et de la société Mira Company (un million de tonnes évoqué au départ du projet).

Qui est Koné Dossongui ?

Tous ces opérateurs ont déjà provoqué une légère baisse du prix du ciment dans le pays (de 5000 FCFA à 4400 voire 4300 le sac de 50 kg), mais pas toujours jusqu'au niveau attendu aussi bien par les populations que les pouvoirs publics. Atlantic Cement sera-t-il le catalyseur d'un véritable nivellement des prix par le bas ?
En tout cas, cet investissement viendra renforcer le positionnement de Atlantic Group dans le landernau économique camerounais, où cette holding détient des actifs dans le secteur bancaire (Banque Atlantique) et l'industrie (Atlantic Cocoa et bientôt Atlantic Cement), toujours grâce à des attelages avec des investisseurs locaux.
Le nouvel investissement de Atlantic Group au Cameroun confirme surtout le coup de fouet que le milliardaire ivoirien Koné Dossongui veut donner à son expansion en Afrique. En effet, fin 2020, Atlantic Financial Group (AFG) a finalisé le rachat des filiales de BNP Paribas aux Comores, au Gabon et au Mali, renforçant ainsi davantage son empreinte dans le secteur bancaire africain.
Devenu le tout premier investisseur ivoirien d'envergure au Cameroun, cet ancien ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire, reconverti dans les affaires, est aussi le tout premier ivoirien à investir dans les télécoms, la banque, et à détenir une cimenterie qu'il contrôle à 100% dans son pays. Grand exportateur de cacao, qui peaufine actuellement la construction d'une usine de transformation dans les encablures du port de San Pedro, Kone Dossongui est aussi le principal exportateur de la noix de cajou de la Côte d'Ivoire, le premier pays producteur mondial de ce produit de rente, encore en phase de promotion au Cameroun.

TIC & TELECOM

Orange Cameroun affiche des revenus de 216,38 milliards de FCFA en 2020, en hausse de 5,16%

L'opérateur de télécoms Orange Cameroun affiche des revenus de 329 millions € (216,38 milliards de FCFA) à fin 2020, selon les chiffres publiés par la maison-mère basée en France. Cette performance d'Orange Cameroun est haussière de 5,16% si l'on compare aux revenus de l'entreprise en 2019 qui a brassé 312 millions € (205,20 milliards de FCFA).
« Orange parvient à stabiliser son chiffre d'affaires sur l'année grâce à la qualité de ses réseaux. En Afrique et Moyen-Orient, la croissance est très rapide et s'établit à plus de 5%. La 4G et Orange Money en demeurent les moteurs principaux », explique le président-directeur général du groupe Orange, Stéphane Richard.
Les revenus d'Orange Cameroun sont en hausse au même moment que son nombre d'abonnés au service mobile. En effet, l'opérateur affiche un parc d'abonnés 9,26 millions au mobile en 2020 contre 7,87 millions en 2019 et 6,9 millions d'abonnés en 2018.
Parlant de la qualité de la connexion internet évoquée par Stéphane Richard, l'opérateur revendique à fin 2020, un taux de population couverte en 3G à hauteur de 79%. L'entreprise estime également qu'elle est numéro 1 de la 4G au Cameroun devant les concurrents MTN Cameroon, Nexttel ou Camtel.
Selon les exigences de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) au Cameroun, les opérateurs de télécoms ont désormais des obligations précises de couverture optimale à atteindre pour les zones économiques majeures, les axes routiers et ferroviaires, les zones universitaires et certaines localités. Ils doivent aussi produire un calendrier pour la fourniture effective des services 2G, 3G et 4G.
Ces exigences ont été formulées suite à de ce constat du régulateur camerounais fait en 2018 : *« le taux de réussite des appels reste bas en 2G pour Orange et Dual 2G/3G pour MTN »*. L'ART se dit désormais dotée d'outils de contrôle et de suivi des activités des opérateurs, lui permettant de mieux veiller au respect des obligations prescrites.

Avec 2,7 millions d'internautes supplémentaires début 2021, le Cameroun porte à 34% le taux de pénétration de l'internet

Selon Hootsuite et We Are Social, deux organismes disposant de plateformes de suivi des flux sur les réseaux sociaux et l'internet, le nombre d'internautes au Cameroun a atteint 9,15 millions de personnes en janvier 2021 (+2,7 millions de personnes sur un an), contre 7,8 millions en janvier 2020. Ce qui représente un taux de pénétration de 34%, contre 30% en janvier 2020 et 2% seulement il y a une décennie.
En 2016, à en croire Internet Live Stats, avec une progression du taux de pénétration de l'internet de 16,5%, le Cameroun faisait déjà partie, avec le Mali (+18,6%) et le Lesotho (+18,1%), des trois pays africains ayant connu la plus forte progression au cours d'une seule année.
Cette augmentation constante du taux de pénétration de l'internet au Cameroun, analysent les experts, est consécutive aux investissements réalisés depuis 10 ans, aussi bien par les pouvoirs publics que les opérateurs des télécoms.
Combinées à l'explosion de l'usage des smartphones, des forfaits internet promotionnels mis en place par les opérateurs de mobile, ces infrastructures ont permis le développement d'une communauté d'adeptes des réseaux sociaux de plus en plus nombreuse.
Officiellement, l'avenir s'annonce encore plus radieux pour les internautes du Cameroun. « Au cours des prochaines années, le gouvernement a pour ambition de généraliser l'accès large bande pour les citoyens, les entreprises et les ménages, notamment en poursuivant l'extension du backbone national pour accroitre les 20 000 km à 25 000 km de linéaire », a révélé la ministre des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng. C'était le 27 octobre 2020 dans la capitale camerounaise, au cours de la mise en service officielle des deux premiers points d'accès internet (Yaoundé et Douala) du pays, dont le but est de réduire davantage le coût des communications électroniques.

BERNARD NJONGA : LE CAMEROUN PERD UN COMBATTANT POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ingénieur agronome de formation, rendu célèbre par son activisme pour la souveraineté alimentaire du Cameroun, Bernard Njonga est décédé dans la nuit du 21 au 22 février 2021, à l'âge de 66 ans. Il a succombé de suite de maladie alors qu'il était en évacuation sanitaire au CHU d'Amiens, en France, a-t-on appris de diverses sources proches du défunt. Ainsi s'achève la vie d'un fervent défenseur du monde rural. En effet, au bout d'une longue activité de plaidoyer et de lobbying enclenchée en 2003, à travers l'Association citoyenne pour la défense des intérêts collectifs (Acdic) ; et après plusieurs séjours dans les geôles de la police à l'occasion des manifestations publiques ; puis une pléthore de reportages radio-télévisés sponsorisés sur le déclin de la filière avicole au Cameroun, Bernard Njonga est celui qui aura obtenu du gouvernement, en mars 2006, l'interdiction des importations de poulets congelés dans le pays. Cette décision du gouvernement, encore en vigueur 15 ans plus tard, et qui a permis de relever la filière avicole locale alors à l'agonie depuis des années, a surtout consacré la naissance du « José Bové camerounais », comme on finira par le surnommer. Sur les traces de son idole française (invité au Cameroun par M. Njonga puis refoulé à l'aéroport), dont il expérimente habilement les méthodes au Cameroun (plus de 15 000 œufs versés un matin devant les locaux du ministère de l'Élevage pour protester contre la gestion de la grippe aviaire, NDLR), Bernard Njonga embrasse un nouveau combat, après la victoire sur le poulet congelé.

En effet, à peine le gouvernement avait-il interdit les importations des poulets congelés qu'une épizootie de grippe aviaire se déclenchera dans le pays en mai 2006, ruinant les premiers efforts de reprise déployés par les aviculteurs camerounais.

On verra alors Bernard Njonga dans des spots publicitaires et les marchés, mordant dans une cuisse de poulet ou alors mangeant des œufs, pour tenter de stopper la mévente des produits avicoles boudés par les consommateurs craignant une contamination au virus H5N1. Pourtant, expliquera en vain Bernard Njonga, ce virus est incapable de résister à une cuisson à point, comme c'est le cas dans les habitudes alimentaires au Cameroun.

Scandale des tracteurs « Sonalika »…

S'il ne réussit pas à freiner la mévente du poulet sur le marché, « José Bové » du Cameroun et les aviculteurs locaux, grâce à un lobbying intense dans les couloirs du gouvernement, finiront par obtenir de substantielles indemnisations pour les acteurs de la filière avicole impactés par l'épizootie de 2006.

Des mois plus tard, constatant le renchérissement du maïs sur le marché, il s'intéresse à la destination des financements mis à la disposition du « projet maïs » du ministère de l'Agriculture, mis en place pour doper la production de cette céréale qui constitue 70% de la provende, l'aliment des poulets de ferme.

Au bout d'une enquête minutieusement menée dans les bassins de production du pays, l'Acdic et Bernard Njonga mettront en évidence des détournements d'une partie des 2 milliards de FCFA gérés par les responsables du « Projet maïs ». Le responsable du projet sera limogé, avant d'être discrètement mis à la disposition de la justice un peu plus tard. Le Cameroun doit également à cet ingénieur agronome la révélation du scandale autour des tracteurs « Sonalika », dont l'usine de montage et des centaines de tracteurs prêts à l'emploi sont jusqu'à nos jours abandonnés dans la broussaille à Ébolowa, dans la région du Sud du pays.

Sur le tableau de chasse de ce passionné du monde rural et de la consommation de la production locale, l'on peut également citer la campagne pour la lutte contre les importations massives des produits alimentaires de grande consommation, qui obèrent la balance commerciale du pays ; ainsi que la promotion des produits agro-alimentaires made in Cameroon, au cours d'une grande soirée de dégustation organisée à Yaoundé, la capitale du pays, à la veille du Comice agro-pastoral d'Ebolowa de 2011. À la faveur de cette démonstration du savoir-faire des boulangers et autres pâtissiers locaux utilisant de la matière première locale, M. Njonga obtiendra d'ailleurs des facilités des autorités camerounaises, pour tenir un stand du made in Cameroon lors du Comice agropastoral d'Ebolowa en 2011.

Mais en 2014, las de pouvoir imposer ses idées aux décideurs politiques, il quitte la tête de l'Acdic pour se lancer en politique. Président du parti politique dénommé Croire au Cameroun (Crac), il ambitionne de briguer la magistrature suprême lors de l'élection de 2018, à laquelle il ne prendra finalement pas part pour des raisons de santé. Mais sera candidat dans la circonscription du Moungo-nord lors des législatives de 2020. Mais ne sera pas élu.

Destin prédéfini

Bref, le destin de Bernard Njonga ne lui aura pas permis de transformer le Cameroun en 4 ans au moyen du développement de l'agriculture, comme il aimait à le dire. Il aura plutôt marqué son époque par la défense de la production agricole locale et la souveraineté alimentaire de son pays. Une voie qui semblait lui avoir été tracée, dès son jeune âge.

En effet, jeune bachelier à la fois reçu au concours d'entrée à l'École d'aéronautique d'Alger (Algérie), au Centre universitaire des sciences de la santé (CUSS) et à l'École nationale supérieure d'agriculture de l'époque (Ensa), Bernard Njonga, mu par sa passion pour l'agriculture, préfèrera une formation d'ingénieur agronome, au détriment de celle de médecin ou d'ingénieur de l'aéronautique civile.

Affecté au ministère de la Recherche scientifique comme fonctionnaire après sa sortie de l'Ensa, il se sent très vite à l'étroit, après seulement 2 ans de carrière. « Je suis donc parti de la recherche. Ce qui n'a pas plu à mon directeur et au ministre de l'époque, qui m'ont amené à prendre la décision de démissionner de la fonction publique », relatait-il.

À la fin des années 80, le néo-démissionnaire de la fonction publique crée le Service d'appui aux initiatives de développement local (Saild), une organisation non gouvernementale qui commence à éditer « La Voix du Paysan », un journal de promotion des activités agro pastorales qui continue d'être, jusqu'à nos jours, le bréviaire de nombreux entrepreneurs agricoles au Cameroun. Mais, c'est l'Acdic, qu'il crée en 2003, et qui portera la défense des causes liées au développement du monde rural et la souveraineté alimentaire, qui portera au firmament cet admirateur de José Bové, lequel vient de s'éteindre, l'arme en bandoulière.

BRM

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

TOUS UNIS !